

# PREMIERS SECOURS EN EQUIPE DE NIVEAU 2 (PSE2)



Formation Professionnelle et Premiers Secours  
Centre de Formation - 113 rue Honoré Martin 74130 Bonneville  
Tél : 06 85 50 32 40 Email : [commercial@udps74.fr](mailto:commercial@udps74.fr)

## POUR QUI ?

- L'Unité d'Enseignement « Premiers Secours en Equipe de niveau 2 - P.S.E. 2 », d'une durée de 35 heures , s'adresse aux personnes déjà titulaires du P.S.E. 1 et désirant approfondir leurs connaissances afin d'accéder à la fonction d'Equipier Secouriste dans le cadre de leur activité professionnelle, bénévole ou volontaire au sein d'un service de l'Etat, d'une collectivité territoriale, d'un établissement public ou d'une association agréée de sécurité civile, dont le secourisme est une des activités reconnues par l'Etat.
- Elle constitue un prérequis pour accéder à la formation de Pisteur-Secouriste.
- Elle est accessible à toute personne âgée de seize ans au minimum, titulaire du P.S.E. 1 à jour de recyclage.
- Elle est accessible aux Personnes en Situation de Handicap.
- Elle peut être organisée pour un effectif compris entre 6 et 18 apprenants.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Elle complète la formation P.S.E. 1, avec pour objectif d'approfondir la conduite à tenir grâce à un apport de connaissances supplémentaire, et à l'utilisation de nouveaux matériels. Elle forme à la prise en charge d'une ou plusieurs victimes au côté d'un secouriste ou au sein d'une équipe de secours.
- A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable :

1. d'identifier certaines affections spécifiques et atteintes circonstanciées afin d'adapter son action de secouriste,
2. d'intégrer les souffrances psychiques et les comportements inhabituels dans la prise en charge de la victime par l'équipe,
3. de procéder à l'immobilisation totale ou partielle d'une victime d'accident traumatique,
4. de procéder au relevage et au brancardage de la victime en vue de son transport.

# ELEMENTS PEDAGOGIQUES

## CONTENU DE LA FORMATION

- Cadre juridique de l'équipier secouriste,
- Protection et sécurité,
- Les atteintes circonstanciées : accident électrique, piqûres, morsures, intoxications,
- Les affections spécifiques : Accident Vasculaire Cérébral, douleur thoracique,
- Les immobilisations : des membres, de la région pelvienne, de la colonne vertébrale,
- Les relevages : principes, matériels, et techniques adaptées,
- Les brancardages : règles, matériels, et techniques adaptées,
- Les situations à nombreuses victimes.

## MODALITES PEDAGOGIQUES

Ce stage est réalisé en présentiel. Il comporte des apports de connaissance théoriques, ainsi qu'un apprentissage pratique des gestes et de l'utilisation des matériels présentés. Le programme et le matériel de formation sont définis à partir des recommandations ministérielles. Les formateurs sont titulaires du certificat de compétences de « Formateur aux Premiers Secours », à jour de formation continue.

## CERTIFICATION

Une évaluation de la mise en oeuvre des gestes, des techniques et des procédures adaptés est réalisée tout au long de la formation au travers de mises en situation (prise en compte du savoir, du savoir-faire et du savoir-être). Elle est complétée par une évaluation des savoirs en fin de formation, au travers d'un questionnaire (QCM et/ou QROC) d'une durée de 45 mn. La réussite à l'ensemble de ces épreuves donne lieu à la délivrance du "**Certificat de compétences d'Equipier Secouriste - Premiers Secours en Equipe de niveau 2**".

Pour garder le bénéfice du Certificat de compétences délivré, une formation continue annuelle d'une durée de 6h minimum est obligatoire.

